

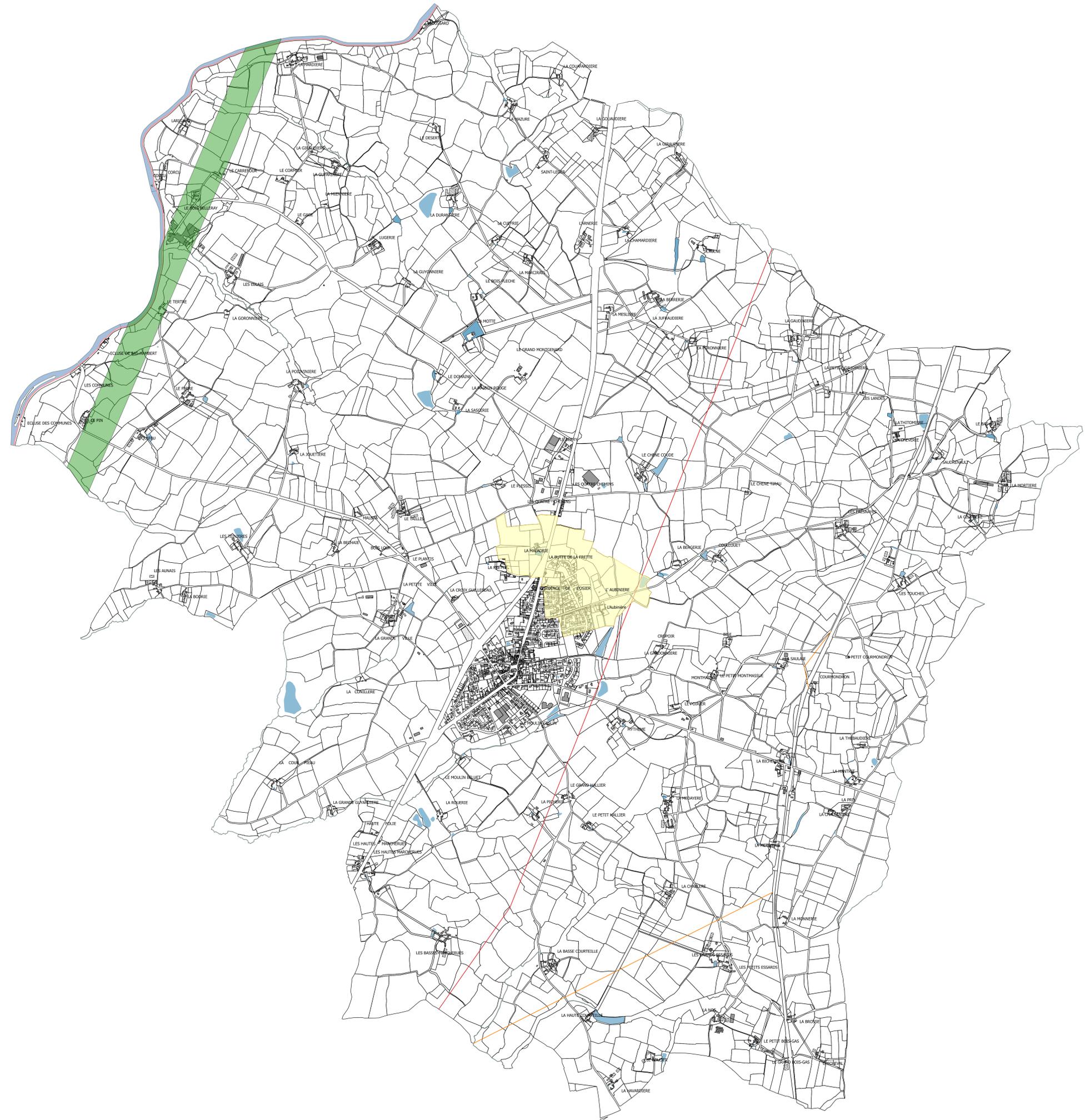
Servitudes d'utilité publique - Martigné-sur-Mayenne

Servitudes d'utilité publique

- AS1 : Servitudes relatant de l'instauration du périmètre de protection des eaux pluviales et minérales
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émissions et de réception exploités par l'Etat
- EL3 : Servitude de halage le long de la Mayenne
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT3 : Servitudes relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications

Cadastre

- Parcelles
- Cours d'eau
- Bâti dur
- Bâti léger
- étang, lac, mare
- cimetière chrétien
- piscine



COMMUNE DE MARTIGNE-SUR-MAYENNE DEPARTEMENT DE LA MAYENNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°5a
Plan des servitudes d'utilité publique
Dossier d'Arrêt de Projet
Vu pour être annexé à la délibération du 12 Janvier 2017

